

DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE 2019-2024
PRÉSENTÉE PAR DOMINIQUE SERVAIS, BOURGMESTRE
CONSEIL COMMUNAL DU 30 JANVIER 2019

Dans un monde en perpétuelle évolution où la nécessité de s'adapter et d'anticiper sont des éléments essentiels pour avancer, notre majorité a tenu compte de ces éléments et de la conjoncture globale pour gérer les finances communales avec rigueur et pragmatisme.

Nous tenons compte des circonstances mais nous n'avons pas peur d'investir pour le bien-être social, matériel et sécuritaire de nos concitoyens.

Au cours de la précédente mandature, nous avons investi plus de 2.500.000€ dans la voirie et la sécurité. Notre gestion saine et rigoureuse des deniers publics nous a permis de maintenir un taux d'imposition parmi les plus faibles de Wallonie. En ces temps où le pouvoir d'achat est sur toutes les lèvres, nous mettrons toute notre énergie pour maintenir ce cap.

Malgré notre souci de rigueur budgétaire, nous avons lancé et finalisé, entre autres, le projet de la nouvelle salle communale. Nos interventions ne se sont pas limitées aux biens immobiliers, l'offre de service aux citoyens s'est étendue au niveau social et environnemental.

En ce qui concerne la propreté, nous avons mutualisé certains de nos achats, la balayeuse notamment, pour en optimiser l'utilisation. S'intégrer dans des projets supra-communaux fait partie intégrante de notre volonté de nous inscrire dans une gestion moderne et efficace.

Dans le courant des six dernières années, près de 900.000€ ont été investis dans l'enseignement. Ces investissements ont pour but d'anticiper l'accroissement de population au sein de la section primaire et de doter les classes d'outils pédagogiques numériques permettant un enseignement de qualité et en phase avec les méthodologies actuelles.

Forts de ces constatations, nous sommes déterminés à poursuivre une politique ambitieuse pour tous les geerois. Continuité et innovation seront les maîtres-mots de notre action qui est basée sur le programme de la liste des « Intérêts communaux ». Cette déclaration servira de base de travail qui devra être adaptée en fonction de la situation économique incertaine.

Notre majorité s'engage à répondre à ces défis avec enthousiasme et détermination.

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Une commune moderne est une commune qui offre un service public efficace avec des mandataires et des agents administratifs efficaces.

Nous nous engageons à :

- Maintenir des services administratifs de proximité et de qualité (permanences administratives).
- Développer des services en ligne offrant la possibilité de commander des documents administratifs et de réaliser des paiements en ligne.
- Poursuivre une collaboration étroite entre le CPAS et la commune.
- Poursuivre notre collaboration avec des organismes supra-communaux tels que l'ADL (Agence de Développement Local), le GAL (Groupe d'Action Locale), le SRMD (Service Rural de Médiations de Dettes) afin de favoriser des synergies.
- Elaborer un PST (Plan Stratégique Transversal) dynamique et efficace avec des objectifs stratégiques et opérationnels.

2. COMMUNICATION

Afin de rester proche du citoyen et de susciter son implication dans la vie de la commune, nous nous engageons à :

- Développer la communication au quotidien avec le citoyen sur les projets en cours (site internet, médias sociaux, bulletin communal).
- Informer les citoyens sur les projets communaux qui ont un impact sur la vie des villages.
- Partager l'information par l'installation dans les différents villages de panneaux d'affichage.

3. CITOYENNETÉ

Un citoyen responsable est un citoyen concerné et ce, dès le plus jeune âge.

Nous nous engageons à :

- Mettre sur pied des séances d'informations citoyennes actives concernant les différents projets communaux.
- Poursuivre notre participation aux commémorations du souvenir en y impliquant les élèves de l'école pour les sensibiliser au devoir de mémoire.

4. URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

La croissance démographique présente et à venir de notre commune est liée au fait que nous privilégions la qualité de l'habitat à la quantité. Nous souhaitons garantir le caractère rural de notre commune tout en adoptant une politique foncière stricte et efficace.

Nous nous engageons à :

- Garder une ligne de conduite, malgré une évidente pression urbanistique, constante, maintenir un cadre de vie agréable et permettre l'intégration des nouveaux habitants.
- Mettre en valeur le potentiel touristique de la commune et ce, dans la continuité de l'amélioration de la balade du Geer.
- Poursuivre le développement du service « Voirie » dans le but d'améliorer l'embellissement de notre commune et de répondre aux besoins de nos citoyens.
- Poursuivre les efforts consentis en matière de propreté.
- Maintenir nos zones vertes et agricoles.

5. MOBILITÉ ET SÉCURITÉ

Une circulation facilitée, en toute sécurité et selon un ensemble varié de modes de circulation constitue la base de notre stratégie en matière de mobilité et de sécurité.

Nous nous engageons à :

- Réaliser les aménagements de sécurité indispensables pour améliorer la traversée de nos villages.
- Éviter la traversée de nos villages par le charroi extérieur en finalisant le plan de mobilité du zoning par la pose d'une signalétique idoine.
- Réaliser le rond-point N615/N637 (en collaboration avec le MET).
- Réaliser de nouveaux trottoirs sur l'ensemble des 7 villages afin d'améliorer la sécurité des piétons.
- Poursuivre la réalisation du réseau lent (piétons, vélos) en reliant les divers sentiers de la commune (maillage).

6. FINANCES/FISCALITÉ

Le développement de synergies avec les autres institutions publiques et privées doit nous servir à réduire les coûts de fonctionnement, à fournir des services accessibles et à initier des projets. A ce titre, nous nous engageons à :

- Envisager toutes les formules de financement avant la réalisation des grands projets et investissements (Région wallonne et SPW, marchés publics conjoints, partenariat public/privé...).
- Développer des synergies entre notre commune et les communes voisines.
- Maintenir l'IPP et le précompte immobilier à un niveau stable pour ne pas impacter les ménages geerois.

7. ÉCONOMIE ET ÉNERGIE

Poursuivons ensemble :

- Le projet « PAPE » du CPAS : Plan d'information et d'Aide aux Projets des citoyens en matière énergétique.
- L'intégration de la dimension énergétique dans tout projet et solliciter les différentes subventions disponibles pour la réalisation de ces objectifs (Infra sport, PIC...).

Nous nous engageons à :

- Soutenir et contrôler le développement économique de notre commune tout en préservant la qualité de vie de nos concitoyens.
- Soutenir et privilégier les initiatives favorisant les circuits courts.
- Utiliser les retombées économiques de l'éolien en faveur des citoyens.

8. ENSEIGNEMENT

L'enseignement communal doit rester un lieu d'apprentissage, d'ouverture et d'émancipation. Promouvoir l'enseignement communal, c'est assurer l'insertion des enfants et de leurs parents dans la commune.

Nous nous engageons à :

- Affecter et mettre en exploitation nos différents achats communaux :
 - projet de création d'une classe supplémentaire à l'école primaire, d'un futur espace numérique, d'une bibliothèque...

- Adapter l'accueil extrascolaire aux contraintes du monde moderne : horaires, école de devoirs.
- Investir dans les nouvelles technologies au service d'une pédagogie moderne.
- Initier des échanges entre les élèves de notre école primaire et les élèves du village d'Aubiet dans le cadre du jumelage.

9. PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

Malgré une offre d'accueil déjà présente sur notre commune, il convient de poursuivre les efforts pour développer nos structures communales dédiées à la jeunesse et à la petite enfance.

Nous nous engageons à :

- Poursuivre notre soutien à la maison communale d'accueil de l'enfance pour maintenir un accueil de qualité des tout-petits.
- Soutenir et développer le service évènementiel qui mettra l'accent sur les activités pour tous les citoyens : jeunes et moins jeunes.
- Finaliser une agora et une plaine de jeux au centre de notre commune.

10. SPORT

Le sport est un vecteur d'intégration, de cohésion et de promotion de la santé. Notre aide en matière sportive doit consister à fournir et développer des infrastructures sportives sécurisées et adaptées à différentes disciplines. Nous devons aussi faciliter l'accessibilité afin d'encourager la pratique du plus grand nombre.

Nous nous engageons à :

- Réaliser le nouveau complexe sportif et poursuivre la rénovation de l'ensemble du site (terrains, éclairages, stationnements...)
- Rendre accessibles financièrement les différents sports pour tous par la poursuite de l'aide apportée aux clubs sportifs.
- Soutenir et développer l'offre sur les différents sites sportifs :
 - Football, tennis, karaté, tennis de table...
 - « Je cours pour ma forme »
 - le tir à Ligney
 - la salle de la pétanque à Omal...
- Continuer la collaboration avec l'école Saint-Joseph pour l'utilisation de la salle de sports.

11. CULTURE, LOISIRS ET TOURISME

La mise en valeur du patrimoine touristique de la commune et le développement d'un « pôle culturel » avec le rayonnement de la nouvelle salle seront à la base de notre démarche culturelle.

Nous nous engageons à :

- Affecter et mettre en exploitation nos différents achats immobiliers :
 - maison de la Flore
 - salle de Lens-Saint-Servais
 - salle d'Omal
- Mettre en place un partenariat public-privé pour valoriser le site du château de Hollogne-sur-Geer (réalisation d'un projet qui rendra le lieu accessible aux citoyens).
- Développer de nouvelles pratiques culturelles sur le territoire de la commune.
- Poursuivre la collaboration avec l'académie de Waremme.

12. SOCIAL

Une commune ouverte à tous et à la recherche du bien-être de chacun se doit d'optimiser le partenariat avec le CPAS, de renforcer les liens sociaux, de favoriser les partenariats en matière de logements sociaux et d'œuvrer à la réinsertion professionnelle de ses concitoyens.

Nous nous engageons à :

- Développer les services proposés par le CPAS notamment l'aide aux 3^e et 4^e âges :
 - Mise en place d'un service de "brico-dépannage"
 - Suivi et développement du service de repas à domicile
 - Suivi et développement du taxi social par la mise en place d'un second taxi adapté aux personnes à mobilité réduite.
- Finaliser les logements sociaux, l'ancienne Aubaine à Hollogne, le Tir à Ligney, l'ancien presbytère à Hollogne-sur-Geer et une maison à Boëlhe et poursuivre leur développement via des partenariats avec l'Agence Immobilière Sociale et le Home Waremzien.
- Développer le service d'insertion socioprofessionnelle qui aide les personnes défavorisées à se lancer dans le monde du travail.
- Soutenir les différents comités par la planification d'activités et la mise à disposition d'outils et des services sur le territoire communal.
- Améliorer l'accueil des nouveaux habitants.
- Poursuivre les rencontres villageoises.
- Mettre en place différentes activités intergénérationnelles : excursions, cinéma...

13. SENIORS

Afin d'assurer le bien-être de nos seniors, poursuivons :

- En partenariat avec le CPAS, le développement des services de maintien à domicile des personnes âgées ou malades en entretenant les synergies avec les services de soins à domicile et en développant le service de repas à domicile et le taxi social.

Nous nous engageons à :

- Encadrer une équipe de bénévoles dont l'objectif sera de limiter l'isolement des plus âgés.
- Organiser des formations aux nouvelles technologies à destination des seniors.

A partir de ces objectifs, notre ambition est le bien-être de nos citoyens. Cette énumération n'est pas exhaustive. Nous souhaitons associer les habitants à la réalisation de nos projets afin qu'ils comprennent qu'ils sont au centre de nos préoccupations. L'impact financier des différents projets aura une incidence sur les délais de mise en place mais c'est à nous d'œuvrer pour dégager les moyens de réaliser nos objectifs afin que Geer demeure une commune où il fait bon vivre.

D. SERVAIS,
Bourgmestre